### La procédure d'admission

Avoir une notification MDPH « SAVS » Transmettre le formulaire de demande d'accompagnement La commission étudie votre demande Rendez-vous avec le chef de service Rendez-vous avec le psychologue Proposition d'une période d'observation et d'évaluation ou réorientation Vous devrez constituer un dossier d'aide sociale auprès de la mairie (CCAS) dont vous dépendez

La période d'observation et d'évaluation dure 2 mois et est renouvelable avec votre accord.

À la suite d'un bilan en votre présence, une admission peut être prononcée par consentement mutuel.





#### Le SAVS

Le SAVS se situe au 4 allée Stéphane Mallarmé - 91000 Évry-Courcouronnes.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 20h tout au long de l'année.

## Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Léopold Bellan

Essonne

#### PLAN DE SITUATION



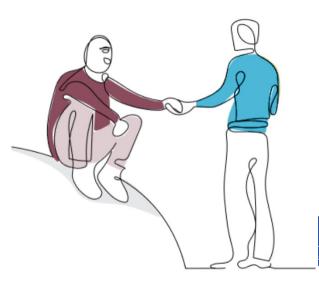
#### **Noter sur le GPS**

« Rue Paul Claudel » et l'entrée se fait en face du numéro 38/40

La Fondation Léopold Bellan, issue de l'association Léopold Bellan, créée en 1884 et reconnue d'utilité publique en 1907, est l'organisme gestionnaire du Pôle autonomie Léopold Bellan de l'Essonne.

Siège: 64 rue du Rocher - 75008 Paris

#### Bien chez vous



Fondation Léopold Bellan- reconnue d'utilité publique - Siège : 75008 Paris www.bellan.fr

## Notre service d'accompagnement



Un accompagnement éducatif en milieu ordinaire favorisant l'autonomie.

Le SAVS s'adresse à des personnes majeures en situation de handicap et présentant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Le SAVS contribue à votre projet de vie.
Il a pour objectif principal de vous aider à développer votre autonomie, votre participation sociale et l'intégration dans votre environnement.

Il ne s'agit pas d'une prise en charge globale mais d'un accompagnement adapté et ciblé.

Le SAVS accompagne des personnes autonomes ayant besoin d'être soutenues dans certains domaines.

# Nos domaines d'accompagnement

#### VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nous vous soutenons dans la réalisation de vos démarches administratives et dans la gestion de votre budget.

#### VOTRE LOGEMENT

Nous vous accompagnons dans votre projet d'accès ou de maintien en logement autonome ou vers une structure spécialisée.

#### **V**OTRE SANTÉ

Nous vous aidons dans le suivi régulier de votre santé, dans la prise de rendez-vous et si besoin l'accompagnement et la compréhension.

#### VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

Nous vous accompagnons dans la réalisation de votre projet professionnel et vous orientons vers les dispositifs d'accompagnement adaptés.

#### VOTRE VIE RELATIONNELLE

Par des actions de médiation, nous pouvons vous aider dans vos relations avec votre entourage (famille, voisins, collègues de travail, ...).

#### VOTRE CITOYENNETÉ, VOS LOISIRS ET LE BÉNÉVOLAT

Nous favorisons l'accès aux associations, à travers le sport, la culture, etc, afin de favoriser l'inclusion, l'accès à la citoyenneté et prévenir l'isolement.

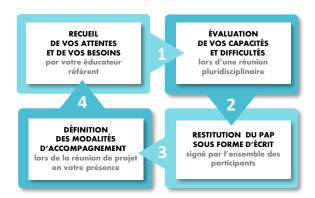
Nous proposons aussi, parfois, des sorties et ateliers.

#### LE PARTENARIAT

Un travail partenarial s'établit avec l'ensemble des structures ou personnes intervenant dans votre projet de vie (curateur, ESAT, CMP, professionnels de santé...).

### **Votre Projet**

d'Accompagnement Personnalisé



Votre Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) sera redéfini au minimum une fois par an.

Les objectifs définis ensemble sont évalués et les éléments de satisfaction ou d'insatisfaction recueillis.

## Notre équipe

éducative et médico-sociale

